



P 1546

ID 4783

CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier  
Service des Commissions  
Tél: +352 466 966 314 / 347  
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Monsieur Jean-Christophe WOZNINSKI

Luxembourg, le 2 octobre 2020

Objet : Votre pétition 1546 – Encourager les entreprises à pratiquer le télétravail par des incitants fiscaux afin de réduire significativement le trafic et la pollution atmosphérique aux heures de pointes au Luxembourg et d'augmenter la qualité de vie globale des salariés

Monsieur,

Veillez trouver en annexe copie d'une lettre que je viens d'envoyer à Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, à Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire et à Monsieur le Ministre des Finances en vue d'une prise de position au sujet de la pétition citée en référence.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN  
Président de la Chambre des Députés



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier  
Service des Commissions  
Tél: +352 466 966 314 / 347  
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Monsieur Dan Kersch  
Ministre du Travail, de l'Emploi et de  
l'Économie sociale et solidaire  
L-2939 Luxembourg

Monsieur Pierre Gramegna  
Ministres des Finances  
L-2931 Luxembourg

Madame Carole Dieschbourg  
Ministre de l'Environnement, du Climat et du  
Développement durable  
L-2918 Luxembourg

Luxembourg, le 2 octobre 2020

Objet : Pétition 1546 – Encourager les entreprises à pratiquer le télétravail par des incitants fiscaux afin de réduire significativement le trafic et la pollution atmosphérique aux heures de pointes au Luxembourg et d'augmenter la qualité de vie globale des salariés

Madame la Ministre,  
Messieurs les Ministres,

Au cours de sa réunion du 30 septembre 2020, la Commission des Pétitions a jugé utile de vous soumettre la pétition citée en référence en vue d'une prise de position.

Dans ce contexte j'aimerais vous rendre attentif aux dispositions de l'article 163 (9) du Règlement de la Chambre des Députés qui dit :

« Si la Commission des Pétitions décide de demander une prise de position à un Ministre, elle en informe la commission compétente conformément à l'article 20(1). La prise de position du Ministre est envoyée au Président de la Chambre au plus tard dans un délai d'un mois. Si le Ministre compétent n'est pas en mesure de fournir sa réponse dans le délai prescrit, il en informe le Président de la Chambre tout en indiquant et les raisons d'empêchement et la date probable de la réponse. Le Président de la Chambre peut accorder un délai supplémentaire d'un mois. A défaut de réponse du Ministre à une demande de la Commission des Pétitions dans le délai prescrit, le membre du Gouvernement concerné est invité pour une prise de position orale à la Commission des Pétitions. »

J'adresse copie de la présente à Monsieur Marc Hansen, Ministre aux Relations avec le Parlement.

Veillez agréer, Madame la Ministre, Messieurs les Ministres, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN  
Président de la Chambre des Députés

**Intitulé de la pétition:**

Encourager les entreprises à pratiquer le télétravail par des incitants fiscaux afin de réduire significativement le trafic et la pollution atmosphérique aux heures de pointes au Luxembourg et d'augmenter la qualité de vie globale des salariés

**But de la pétition:**

Le but de la pétition serait d'inciter fiscalement les entreprises à permettre le télétravail même partiel afin de réduire les émissions de CO2 au Luxembourg. Les incitation fiscales pourraient prendre une ou plusieurs formes: - une réduction de charges patronales sur le salaire de chaque employé en télétravail complet ou partiel - un abattement sur les impôts de la société qui serait proportionnel au nombre d'employés en télétravail ainsi que du nombre de jour télétravaillés sur le mois ou l'année. - autres possibilités à définir

**Motivation de l'intérêt général de la pétition:**

Pendant la crise du COVID-19, des bénéfices du télétravail sur la société et l'environnement ont pu clairement être mis en évidence, tels que: - Temps perdu dans les transports ou sur la route réduit à zéro - Qualité de vie accrue des salariés en profitant un peu plus de la famille et de son chez soi. - Pour les salariés, pouvoir mieux concilier temps de travail et impératifs de la vie privée et familiale - Meilleure qualité de l'air par une baisse significative de la pollution atmosphérique De plus un intérêt majeur de telles mesures pour les pouvoirs publics serait de créer une réduction massive des émissions de CO2 afin de rendre atteignables les objectif zéro émission Carbone du pays à l'horizon 2050.

**Dépôt:** le 10.04.2020 à 08:20

**Pétitionnaire:** Jean-Christophe Wozninski